



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE TROIS MARS

A LA DEMANDE DE :

BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, Société Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, inscrite au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33) sous le numéro 755 501 590 dont le siège social est situé 10 Quai des Queyries à BORDEAUX Cedex (33072), anciennement dénommée Banque Populaire du Sud Ouest.

Agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Ayant pour Avocat Me Philippe OLHAGARAY, member de la SELARL DUCOS-ADER, OLHAGARAY & ASSOCIES, Avocats à la Cour, 26 Place des Martyrs de la Résistance, CS 31263 – 33075 BORDEAUX CEDEX, et pour avocat postulant Me Marc MECHIN-COINDET, Avocat à la

Cour, exerçant 17 rue du Mirailh 40100 DAX, en le Cabinet duquel il est élu domicile.

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte contenant prêt reçu par Maître Jean-Jacques CAMY-PALOU, Notaire associé à PEYREHORADE (40), en date du 23 Juin 2010.

Et d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré le 05 Février 2021, par acte de mon ministère.

JE,

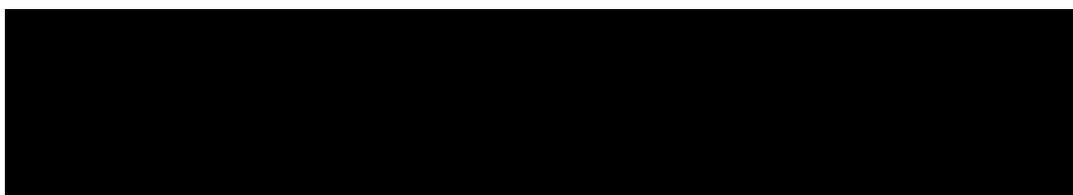
**Julie DELOS, Huissier de Justice près les Tribunaux de
Grande Instance de DAX et MONT DE MARSAN,
demeurant à POUILLON (40), 80 rue du Général LABAT
soussignée,**

Suis mandatée pour établir un Procès-Verbal descriptif avec photographies et situation locative, du bien immobilier saisi à savoir :

- Une maison d'habitation sise à POUILLON (40350), 139 et 153 avenue du Marensin, cadastrée section AC n°66 pour 8 a et 40 ca et AC n°69 pour 6 a 50 ca, comprenant deux logements.

- Trois parcelles en nature de terre sises à POUILLON (40350), 165 avenue du Marensin Lieudit Pas de Vent, cadastrés section AC n°172 pour 1 a 22 ca, AC n°288 pour 2 a 45 ca, AC n°291 pour 87 ca.

A l'encontre de :



Déférant à cette réquisition, certifiée m'être transportée, ce jour, commune de POUILLON, 139 – 153 & 165 Avenue du Marensin où étant, j'ai dressé le Procès-verbal de constat suivant :

**OBSERVATIONS
GENERALES**

La maison d'habitation fait partie d'un ensemble immobilier de 200 m² habitable, composé de deux logements situés sur 1300 m² de terrain.

Le bien est en mitoyenneté avec un autre logement dont l'entrée carrossable est commune.

Les parcelles de terre sont une bande de terre tout en longueur située à l'arrière de la propriété.

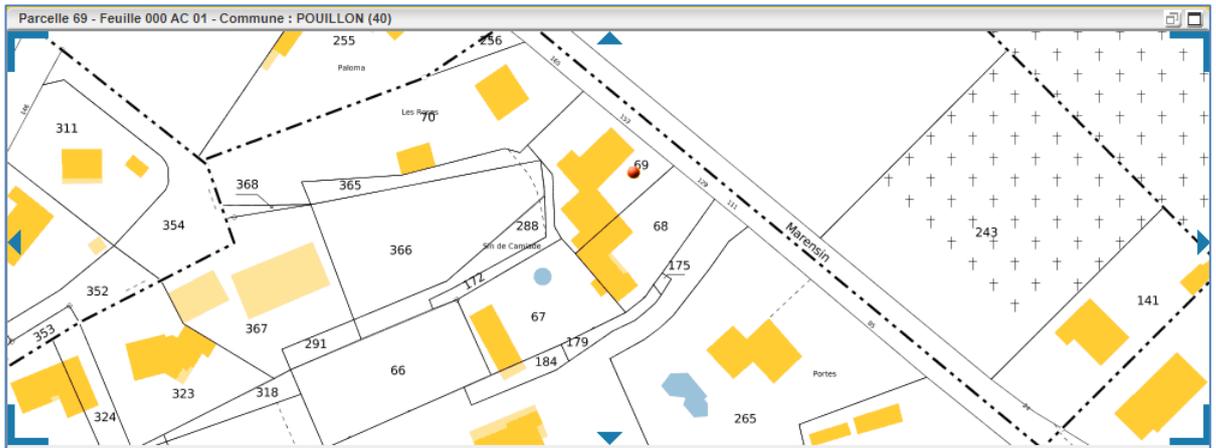
Le logement du n°139 est loué à Madame Sonia DORDE depuis le mois d'Avril 2016 pour un loyer mensuel de 650 euros. Il s'agit d'un duplex comprenant une salle à manger, un séjour, une cuisine aménagée, trois chambres, une salle d'eau, un W.C., un garage avec grenier et une terrasse de 32m².

Le logement du n°153 est vide. Il se compose d'une salle à manger, d'un séjour, d'une cuisine aménagée, de deux chambres, d'une salle de bains, d'un W.C. et d'un débarras.

Ce bien immobilier se situe à deux minutes du bourg de POUILLON, et quinze minutes de DAX.

L'immeuble est raccordé au tout à l'égout, le chauffage est électrique.

DESCRIPTIONS EXTERIEURES



Entrée carrossable depuis l'Avenue du Marensin.



Entrée côté cour du n°153 :



DESCRIPTIONS INTERIEURES

➤ 139 Avenue du Marensin 40350 POUILLON :

REZ DE CHAUSSEE

Le salon : 18,11 m²

L'entrée dans le logement s'effectue par une porte en bois vitrée avec volet bois.

Le sol est carrelé, les murs sont peints, le plafond est lambrissé, le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée de deux fenêtres anciennes en bois à deux vantaux avec volets bois (je note qu'un carreau est fêlé), et d'un radiateur électrique qui fonctionne.



La cuisine : 12,03 m²

L'entrée dans la pièce s'effectue par une porte en bois ancienne, une porte P.V.C. vitrée donne accès à la terrasse.

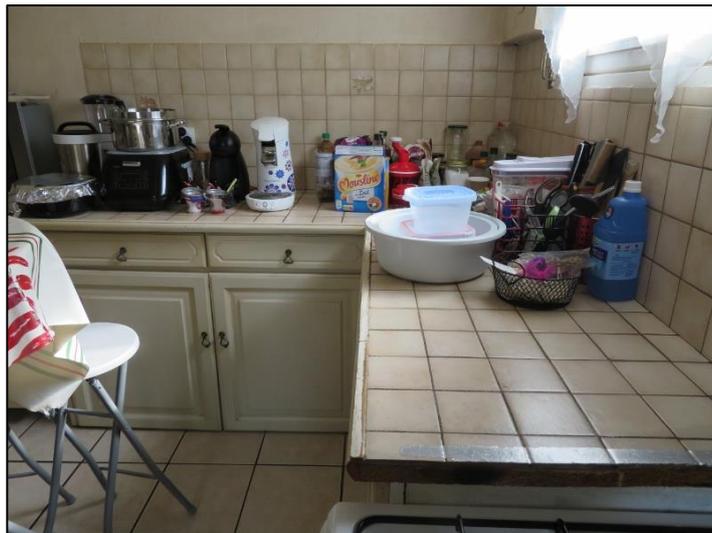
Le sol est carrelé, les murs sont peints, le plafond est lambrissé, le tout est en état moyen.

La pièce est équipée d'une fenêtre battante en bois dont le verre est

félé.

Pas de chauffage dans la pièce.

Les éléments bas de cuisine sont disposés en « L » avec pailasse et crédence carrelée.





La terrasse : 32 m²

Terrasse brute encaissée avec terrain enherbée tout en longueur.





La salle à manger : 20,93 m²

Le sol est en parquet flottant, les murs sont peints, le plafond est en lames de P.V.C., le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée d'une porte-fenêtre bois à deux vantaux avec volets bois, d'un radiateur électrique qui ne fonctionne pas, d'une cheminée avec poêle à bois à l'intérieur.

Un escalier de bois mène à l'étage.



La première chambre : 14,84 m²

Le sol est en parquet massif à chevrons, les murs sont recouverts de papier-peint, le plafond est en dalles de polystyrène, le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée de deux placards intégrés, d'une fenêtre bois à deux vantaux avec volets bois.

Je constate l'absence de chauffage dans la pièce.



Le couloir : 4,17 m²

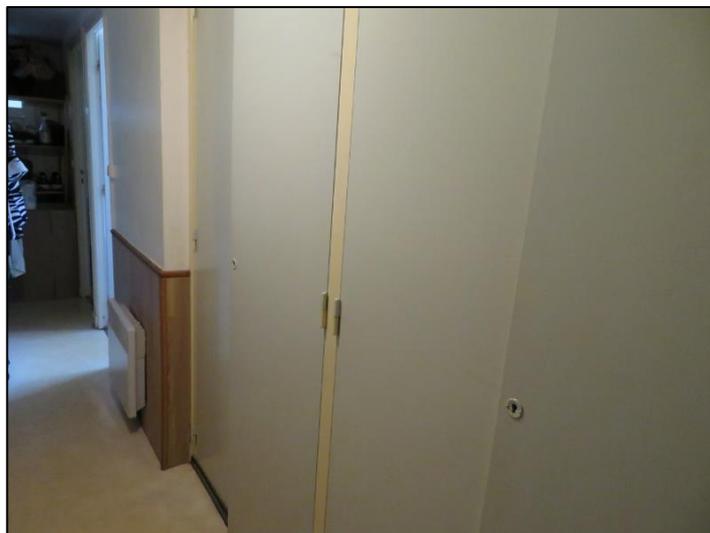
Un long couloir depuis la salle à manger donne accès à la salle d'eau et au W.C.

Présence d'une porte bois avec vitre opaque.

Le sol est en linoléum, les murs sont peints avec parement en lames de bois à un mètre de hauteur environ, le plafond est en lames de P.V.C., le tout est en état d'usage.

Le couloir est équipé de deux placards intégrés, d'un convecteur ATLANTIC.

Au bout du couloir, une porte en P.V.C. vers l'extérieur est condamnée.



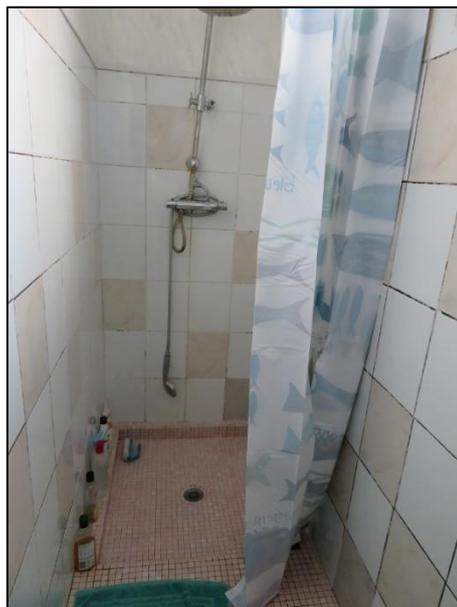
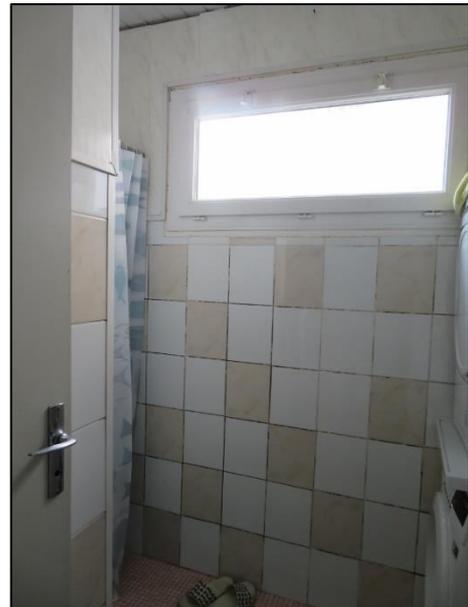
La salle d'eau : 3,87 m²

Présence d'une porte bois ancienne.

Le sol est en petit carrelage, les murs sont faïencés à 1 mètre 60 puis recouverts de lames de P.V.C. comme le plafond, sans baguettes de finition, le tout est en état d'usage.

La salle d'eau est équipée d'une fenêtre basulante en P.V.C., d'un meuble vasque, d'une douche.

Absence de chauffage dans la pièce.





Le W.C.: 1,16 m²

Présence d'une porte bois ancienne.

Le sol est en petit carrelage, les murs sont faïencés à 1 mètre 60 puis recouverts de lames de P.V.C. comme le plafond, sans baguettes de finition, le tout est en état d'usage.

Présence d'un W.C. en email blanc, d'une fenêtre opaque en bois ancienne.

ETAGE

Un escalier bois mène à l'étage. Le palier est en parquet, les murs sont peints de couleur claire, le plafond est en lames de P.V.C., le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée d'un convecteur électrique et d'une fenêtre battante à un vantail.

La deuxième chambre : 13,93 m²

L'accès à la pièce se fait par une porte en bois ancienne en mauvais état.

Le sol est recouvert de vieille moquette, les murs sont peints de blanc, le plafond est en dalles de polystyrène, le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée de deux grandes fenêtres à deux vantaux avec volets bois.

Présence d'une cheminée qui ne fonctionne pas.



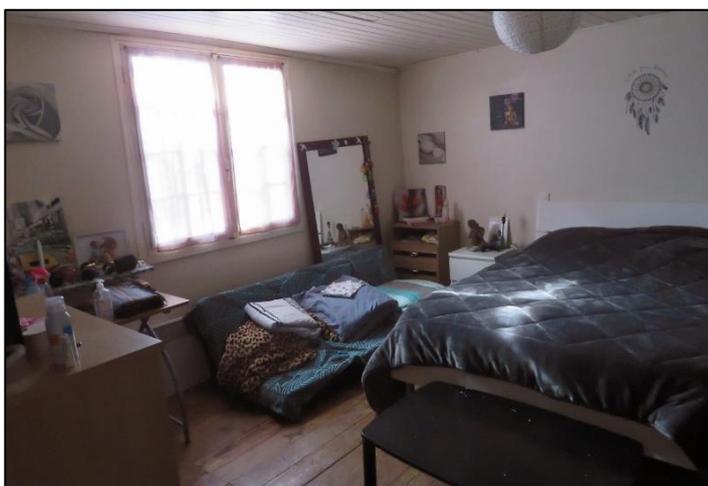
La troisième chambre : 16,13 m²

Absence de porte.

Le sol est en parquet ancien en état moyen, les murs sont peints en état d'usage, le plafond est lambrissé.

La pièce est équipée de deux fenêtres à deux vantaux avec volets bois.

Présence d'un convecteur électrique qui ne fonctionne pas.

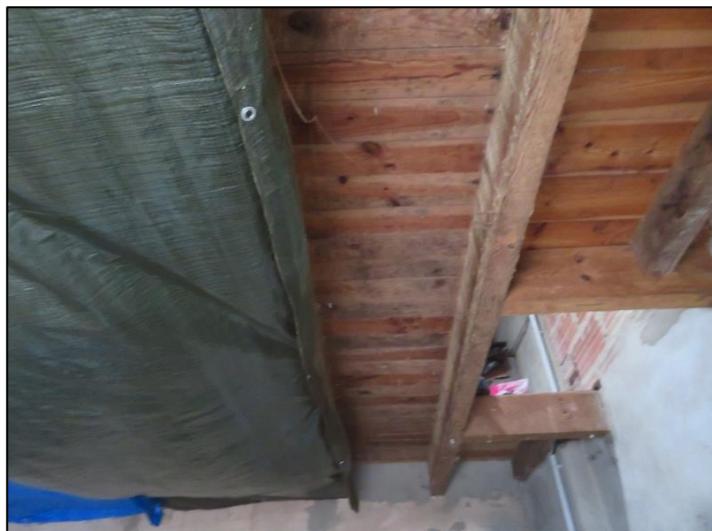


Le garage : 17,40 m²

Présence d'une porte en bois coulissante en mauvais état.

Le sol et les murs sont bruts, le plafond est en bois.

Le grenier est accessible avec une échelle.



➤ **153 Avenue du Marensin 40350 POUILLON :**

Le salon : 25,72 m²

L'entrée dans le logement s'effectue par une porte fenêtre vitrée à trois pans avec volet bois.

A l'intérieur du logement se dégage une forte odeur d'humidité.

Le sol est carrelé, les murs sont peints de blanc, le plafond est peint de blanc avec poutres, le tout est en état d'usage.

Présence d'une porte en bois pleine donnant accès à un cagibi avec trois marches, étagères et une fenêtre à deux vantaux avec grille, une seconde porte dans le cagibi vers l'autre logement est condamnée.

Une porte donne accès à un couloir.





Le couloir : 4,89 m²

Le sol est en linoléum, les murs sont peints de blanc, le plafond est peint de blanc avec poutres, le tout est en état d'usage.

Présence d'une ouverture sans poignée au plafond.



La première chambre : 10,18 m²

Le sol est en parquet ancien en état moyen, les murs et le plafond sont peints de blanc. Je constate la présence d'un dégât des eaux au plafond. La pièce est équipée d'une fenêtre à deux vantaux avec volets bois en état moyen. Vue sur la terrasse du n°139.



La deuxième chambre : 12,25 m²

Le sol est en linoléum, les murs sont peints de blanc et le plafond est lambrissé. Je constate la présence d'un dégât des eaux au plafond. La pièce est équipée d'une fenêtre à deux vantaux, dont la fenêtre est manquante, avec volets bois en état moyen.



Le W.C.: 1,68 m²

Le sol est carrelé, les murs et le plafond sont peints de blanc, le tout est en mauvais état avec traces d'infiltrations importantes. Présence d'un W.C. en email blanc, d'une fenêtre opaque en bois ancienne à un vantail.



La salle de bains : 4,73 m²

Le sol est en carrelage, les murs sont faïencés à 1 mètre 80 puis peints de couleur rose, le plafond est blanc avec poutres, le tout est en état moyen.

La salle d'eau est équipée d'une fenêtre à deux vantaux bois opaque, d'une vasque, d'une baignoire avec paroi.



La cuisine : 12,34 m²

L'entrée dans la pièce s'effectue par une porte en bois avec imposte vitrée.

Le sol est carrelé, les murs et le plafond sont peints de blanc. Deux murs sont faïencés à hauteur d'un mètre quarante.

La pièce est équipée d'une fenêtre à deux vantaux avec volets bois.

Une porte pleine donne accès à une salle à manger





La salle à manger : 15,71 m²

Le sol est carrelé, les murs sont peints de blanc, le plafond également avec poutres, le tout est en état d'usage.

La pièce est équipée de deux fenêtres en bois à deux vantaux avec volets bois, et d'un convecteur électrique qui fonctionne.

Présence d'une porte vitrée vers l'extérieur avec volet bois.



Ma mission étant terminée, je me suis retirée.

De tout quoi j'ai dressé le présent pour servir et valoir ce que de droit auquel j'annexe cinquante-trois photographies, prises par mes soins.

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent.

COÛT : Comme à l'original.

